

place qui fera
de la
raison opératoire de
l'histoire de cette
1989

~~LES FACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX QUI ONT~~
~~CONTRIBUÉ AU GÉNOCIDE DE 1994 AU RWANDA~~

RWANDA 1994 - Le véritable enjeu.

Quand les tueries commencèrent en avril 1994 au Rwanda, les réponses toutes faites étaient prêtes, celles que la presse de l'époque a très souvent livrées dans un premier temps : c'était une "lutte tribale" opposant de façon "atavique" les Hutu et les Tutsi, décrits volontiers comme des "peuples aussi différents que les Finnois et les Siciliens"¹. Les portraits stéréotypés des uns et des autres sont connus : les Tutsi "sont fins et élancés, avec le nez droit, tandis que les Hutu sont lourds et trapus"². Les premiers seraient intelligents et fourbes, les seconds rustauds et naïfs. Le tout se complète d'une mise en scène pseudo-historique, où se combinent arguments sociaux et raciaux : les Tutsi seraient des seigneurs conquérants d'origine "hamitique", les Hutu seraient des autochtones asservis appartenant au stock bantou. Ces formules apparemment claires évacuent toute analyse historique réelle et relèvent d'un discours africaniste dépassé, celui des années 1890-1950, mais elles ont le triste avantage, aux yeux d'acteurs internes et étrangers, de refuser toute responsabilité, voire de cautionner en fait les thèses racistes qui sont au cœur de l'idéologie du génocide.

Il n'est pas évident de comprendre comment des gens parlant la même langue, vivant depuis des siècles sur le même territoire, partageant une culture et une histoire commune, confrontés aux mêmes difficultés matérielles, ayant même tissé des liens sociaux et matrimoniaux, ont pu en arriver à tel état de haine, que des familles entières, hommes, femmes et enfants, aient pu être massacrées. L'Europe a certes connu aussi des tragédies de ce genre, par exemple durant les guerres de religion de l'époque moderne. Personne n'oserait pourtant affirmer que les tueries font partie a priori de la culture européenne. Il faut donc essayer d'expliquer comment le Rwanda en est arrivé là, et ce n'est pas facile, car l'histoire ne se réduit jamais à une causalité unique. Et d'autre part, même s'il y a eu un projet d'extermination de la minorité tutsi rwandaise en 1994, il s'inscrit dans un contexte qui l'a rendu opératoire.

Nous pouvons dégager trois approches : les ressorts politiques et idéologiques de l'histoire de cette déchirure ethnique, les impasses économiques et sociales contemporaines, enfin, plus conjoncturellement, l'échec et le dévoiement de l'ouverture démocratique du début des années 1990.

Parce que
archaïque
mais aussi

La déchirure "ethnique", un héritage historique à plusieurs entrées :

Chaque question dite "ethnique" a son histoire propre. Dans le cas rwandais il ne s'agit pas d'un clivage culturel, comme on pourrait en trouver au Congo ou au Nigeria. L'ethnicité s'est cristallisée ici sur des bases essentiellement politiques et idéologiques et elle a littéralement été

verrouillée par une vision raciale. La cassure entre Hutu et Tutsi n'est pas un phénomène biologique de toute éternité, ce n'est pas non plus une pure invention récente. Le génocide de 1994 n'a pas surgi dans un ciel serein, il ne relève pas pour autant d'une fatalité. Il s'inscrit dans une histoire dont nous allons résumer les grandes étapes. Ce bref retour au passé est indispensable, vu la façon dont il est sans cesse utilisé, voire manipulé, pour justifier les drames du présent, comme si ce pays souffrait d'un mal originel.

- Les héritages de l'ancien Rwanda :

Quand le Rwanda fut "découvert" dans les années 1890, il existait politiquement depuis au moins trois siècles. Il était un des royaumes de la région des Grands lacs. Parmi la vingtaine de petits États qu'on trouvait entre les lacs Victoria, Albert, Kivu et Tanganyika, il était un des plus puissants, comparable à l'époque, par sa superficie et sa population, au Buganda ou au Burundi. Avec le Burundi et le Nkore (sud-ouest de l'Ouganda actuel) il occupait, à l'ouest de la région, une zone montagneuse (entre 1200 et 2000 m), bien arrosée, fertile et aussi densément peuplée que les rives du lac Victoria. L'économie était essentiellement agro-pastorale. Des réseaux commerciaux existaient, à l'intérieur du pays et parfois transfrontaliers, mais portant sur quelques produits bien définis : outillage en fer, sel, parures venues par relais successifs de la côte de l'océan Indien.

La société reposait donc sur une articulation, souvent très sophistiquée, des productions agricoles et de l'élevage des bovins. Dans ce contexte, on n'observait pas une opposition tranchée entre pastoralisme et agriculture, comme celle que l'on trouve par exemple entre les éleveurs massai et les cultivateurs kikuyu du Kenya. Les Tutsi apparaissaient comme de meilleurs connaisseurs de la vache, mais ils étaient en même temps agriculteurs. Les Hutu apparaissaient comme les cultivateurs par excellence, mais ils possédaient aussi du bétail. Les contrats pastoraux, dont nous reparlerons, reflétaient d'abord une logique d'échanges, dont les produits essentiels étaient le lait et le fumier.

Il faut ajouter que cette cohabitation étroite de l'élevage et de l'agriculture n'était pas chose nouvelle. Les travaux récents des archéologues et des linguistes sur la région ont montré l'ancienneté de cette économie³. La maîtrise de l'environnement régional s'est jouée sur au moins 2000 ans, par la rencontre très ancienne de deux systèmes de production : le couple bétail-céréales (sorgho, éleusine) de tradition est-africaine et l'agriculture de bouturage (tubercules, légumineuses) venue du bassin du Congo. Des apports extérieurs ont enrichi ensuite ce patrimoine agricole : le bananier depuis environ l'an mille, les plantes d'origine américaine (maïs, manioc, patate douce et surtout le haricot ordinaire dit *Phaseolus vulgaris*) depuis les 17e-18e siècles. La métallurgie du fer est attestée depuis le 7e siècle avant notre ère, l'élevage des bovins depuis le 3e siècle, mais ce dernier semble s'être surtout développé au tournant de l'an mille.

La civilisation bantou de la région des Grands Lacs s'est donc nourrie d'éléments de plusieurs origines culturelles (bantou, kouchitique, nilotique, etc.) et de plusieurs groupes de populations, mais

elle s'est surtout structurée depuis deux millénaires par une adaptation progressive aux différentes possibilités de son environnement et par des recompositions internes. L'hypothèse selon laquelle un ancien peuplement agricole hutu aurait été perturbé par une invasion de pasteurs tutsi depuis seulement quelques siècles, ne repose donc sur aucune donnée sérieuse et représente en fait une simplification étonnante de l'histoire d'une région dont le peuplement est globalement un des plus anciens d'Afrique centre-orientale. Les traditions lignagères locales montrent en fait "l'arrivée" simultanée des défricheurs hutu et tutsi. Ce débat existait déjà à l'époque de la colonisation allemande : le premier explorateur, le comte von Götzen, affirmait en 1895 l'existence de "grandes invasions venues d'Abyssinie", selon le schéma de l'hypothèse hamitique ; en 1917, l'anthropologue Jan Czekanowski notait déjà que "l'immigration des Batutsi ne repose que sur des conjectures... et que sur cette migration on ne connaît aucune tradition authentique".

Nous reviendrons sur cette question des "races". Il faut d'abord essayer de comprendre comment, au sein de cette ancienne société de langue bantu, les activités d'agriculture et d'élevage auraient pu cristalliser, par delà leur complémentarité, une logique conflictuelle⁴. Autant les relations entre le bétail et la céréaliculture apparaissent comme complémentaires, autant l'expansion des cultures à plusieurs récoltes annuelles, en particulier celle du bloc vivrier "américain" (maïs, haricots), a pu entraîner une concurrence dans l'emploi des terres, avec le rétrécissement des jachères. Les crises écologiques (notamment les vagues de sécheresse), repérables entre 15^e et 18^e siècle, peuvent aussi avoir durci cette concurrence. Enfin, la densification progressive du peuplement au cours des derniers siècles a rendu progressivement plus aiguë la compétition foncière entre espaces de transhumance et espaces de défrichement. La dualité des intérêts de la houe et de ceux de la vache faisait partie de l'imaginaire social ancien.

Néanmoins c'est la complémentarité, la cohabitation et les échanges noués entre ces activités dominantes qui l'emportaient sur la concurrence. Durant des siècles les Banyarwanda ont trouvé des réponses à ce défi dans les migrations et le grignotage de nouvelles terres, toujours plus loin vers l'ouest, et surtout dans l'intensification agricole au point que la question de la main d'oeuvre est sans doute restée longtemps plus cruciale que celle de la terre. En fait, comme l'écrivait l'historien rwandais Emmanuel Ntezimana en 1986, le Rwanda historique est plus jeune que la vache et le sorgho, un vieux "peuple-nation" s'est ébauché au cours des siècles et les débats des lettrés contemporains pour s'approprier exclusivement la vache ou le fer, selon qu'ils sont hutu et tutsi sont en réalité absurdes.

En outre la société ancienne se structurait selon plusieurs lignes de clivage. Les composantes hutu, tutsi et twa représentaient des catégories sociales, que certains ont comparé à des "castes" en fonction de leur caractère héréditaire en voie patrilineaire et des vocations qui leur étaient attribuées, mais sans le caractère exclusif des sociétés de caste. Ce serait plutôt des "ordres" ou des "états", comme on disait dans les anciennes sociétés européennes. Mais l'ensemble de la population était par ailleurs réparti entre une trentaine de "clans", dont chacun regroupait des lignages des trois catégories

précédentes. Le terme désignant le "clan" ou la "caste", *ubwoko*, est le même. Les clans, qui étaient représentés dans toutes les régions, ont joué un rôle éminent dans l'histoire ancienne et même contemporain du pays. Enfin, l'espace politique rwandais s'est construit, surtout aux 18e et au 19e siècles, par une série de conquêtes militaires et par l'intégration au sein d'un même royaume, "Urwanda", de plusieurs anciennes principautés : des particularités régionales fortes ont subsisté, opposant notamment l'Est, (les plateaux proches de la vallée de la Kagera), les abords du lac Kivu à l'ouest, le centre-sud, coeur de la monarchie, et enfin le Nord, région la plus récemment conquise. A l'arrivée des colonisateurs allemands en 1894, celle-ci était encore mal contrôlée. Enfin des régions peuplées de groupes rwandophones, dans le Sud-ouest de l'Ouganda et l'Est du Congo actuels, sont en fait restées politiquement hors du Rwanda, malgré les affinités culturelles.

La synthèse entre ces différentes forces sociales était assurée en principe par l'institution royale. Le *mwami* incarnait l'unité du royaume sur un double plan mystique et politico-militaire. La symbolique des grands rituels périodiques et le contenu des récits d'origine faisaient du roi le protecteur de toutes les activités et de tous les habitants du pays. Les croyances fondant son autorité s'inséraient dans une religion initiatique partagée par tous les Rwandais, le *kubandwa* ou culte de Ryangombe. Mais en même temps, en développant ses moyens d'action, surtout à partir du 18e siècle, la monarchie a structuré l'inégalité, au profit des groupes les plus proches de l'exercice du pouvoir. Cet ancien État, ne disposant ni de l'écriture, ni de la monnaie, reposait essentiellement sur la parenté et les autres liens personnels. Sa gestion était extrêmement diversifiée selon les régions, avec des entrecroisements de pouvoirs locaux. Les systèmes de prestations, en nature ou en tâches, sont caractéristiques d'un système tributaire. Mais la vision féodale souvent donnée de l'ancien Rwanda, avec d'un côté des "seigneurs tutsi" et de l'autre des "serfs hutu", est aussi une caricature.

Les principaux bénéficiaires du système étaient effectivement les lignages tutsi apparentés ou alliés au lignage dynastique tutsi des Banyiginya, implantés dans la région centrale dite du Nduga. Cette aristocratie politique, riche en terres et en troupeaux, ne représentait que quelques milliers de personnes, soit environ 5% de l'ensemble des Tutsi. Donc les couches populaires englobaient pratiquement tous les Hutu, mais aussi la plupart des Tutsi. A ce clivage social proprement dit, s'ajoutait l'inégalité entre la région centrale et les périphéries, en particulier le nord du pays, où le contrôle royal était récent et superficiel. Cette opposition entre "Banyenduga" du centre et "Bakiga" du nord est restée extrêmement vivace jusqu'à l'époque la plus récente. Dans le Nord les Tutsi étaient le plus souvent des étrangers à la région, envoyés par la cour royale, et faisaient figure de dérangés.

Si l'on veut trouver dans le passé précolonial des racines de la crise actuelle, on peut mentionner deux aspects, relevant l'un de l'imaginaire social, l'autre de réalités plus matérielles. Même si une minorité de Tutsi étaient des aristocrates, l'identité tutsi faisait figure de qualitativement supérieure, au point que les Hutu parvenus, devenus clients et parents par alliance des puissants, finissaient par devenir tutsi. D'autre part la monarchie développa à partir du milieu du 18e siècle deux institutions qui favorisaient les grands éleveurs aux dépens des agriculteurs : le contrat de clientèle

elle
plus
tutsi
tranche

pastorale dit *ubuhake* et surtout la concession de réserves foncières dites *ibikingi* qui réduisaient les occupants à une sorte de métayage. Il faudrait y ajouter l'institution sous le règne du roi Rwabugiri, à la fin du 19^e siècle, d'un système de corvées dites *ubuletwa*. L'ancienne société rwandaise était donc historiquement devenue hiérarchisée et inégalitaire au profit d'une aristocratie politique tutsi, mais les contreponds étaient nombreux et surtout le clivage social n'opposait pas frontalement Hutu et Tutsi. Les conflits étaient nombreux, entre clans ou régions, mais pas entre ces deux pseudo-ethnies.

- L'impact de la colonisation : gestion indirecte et modèle racial

Au Rwanda comme ailleurs la vision des colonisateurs fut foncièrement raciale. Les groupes humains furent étiquetés et appréciés selon un classement qui se voulait scientifique et qui tentait de combiner biologie, psychologie et histoire. Dans la région des Grands Lacs, l'idéologie coloniale consista à voir dans l'opposition entre "Pygmoides" (les Batwa), "Bantous" (les Hutu) et "Hamites" (les Tutsi), l'alpha et l'oméga de la connaissance de la société. Cette thématique occupe la littérature spécialisée de manière obsessionnelle entre 1890 et 1960, parfois au-delà, et il serait léger, voire hypocrite, de méconnaître l'importance de ce moment dans la structuration des représentations sociales et politiques du Rwanda contemporain.

En effet le classement ethnique, vu l'absence de réelles différences culturelles, linguistiques et historiques, est par définition racial. L'argumentaire de base se résume en quatre points⁵ :

- une différence somatique : les Hutu petits, trapus et au visage lourds censés contraster avec les Tutsi grands, élancés et aux traits fins, de "vrais nègres" opposés à des "Hamites". Se voyant parfois crédités d'une couleur supposée plus claire, les Tutsi furent ainsi qualifiés d'"Européens à peau noire". L'anthropométrie appuyée sur des échantillons sélectionnés selon ces idéal-types se combinait avec une forte dose d'impressionnisme esthétique. La génétique des populations aboutit aujourd'hui à des conclusions beaucoup plus nuancées sur les stocks humains de l'Afrique orientale, et dès 1968, Jean Hiernaux, un des spécialistes de l'anthropologie physique de cette région, notait qu'un Tutsi est aussi proche d'un Hutu qu'il l'est d'un Massaï. Ici comme ailleurs, les différences dites raciales étaient plus dans la tête des observateurs que dans la réalité humaine, mais les colonisés eux-mêmes ont été gagnés par les vanités ou les frustrations liées à ces portraits stéréotypés, censés incarner les Hutu et les Tutsi "purs" ou "originels".
- une différenciation psychologique venait compléter ce portrait physique, faisant des Tutsi des gens plus intelligents et rusés, faits pour gouverner, et des Hutu des lourdauds plus naïfs, faits pour obéir et travailler. Cette caractérologie, surtout développée en milieu missionnaire, conduisait à traiter parfois les Tutsi de "Juifs de l'Afrique", perdus au milieu peuples noirs.
- une histoire sainte gobinienne : dans leur volonté de rattacher tous les peuples de la terre à la "Table des nations" de la *Genèse*, les premiers "historiens" du Rwanda qui étaient tous des missionnaires catholiques (les Pères Schumacher, Pagès, de Lacger, etc.), ont assimilé les Tutsi à des Hamito-

sémites venus du Proche Orient, via l'Abyssinie, pour fonder une "deuxième Éthiopie" aux Sources du Nil, tandis que les Hutu seraient issus d'une vague plus ancienne des "fils de Cham". Ce schéma d'apparence biblique reprenait en fait celui de Gobineau dans *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* : les "Hamites" auraient été une "première coulée blanche", abâtardie au milieu des Noirs.

Ces thèses aujourd'hui dépassées doivent être connues et ne pas susciter seulement l'ironie. Encore en 1948 un fonctionnaire belge écrivait dans un bulletin (*Servir*) destiné aux diplômés rwandais d'Astrida : "De race caucasique aussi bien que les Sémites et les Indo-Européens, les peuples hamitiques n'ont à l'origine rien de commun avec les nègres". Cette vision a en effet été assimilée par la première génération instruite issue des écoles missionnaires, ces "évolués" constituant une sorte de "quatrième ethnie". La science des Blancs n'était-elle pas respectable en tout ?

D'autre part, et surtout, ce classement racial s'est retrouvé mis en oeuvre dans la gestion coloniale de la société. Le seul établissement secondaire du pays, mis à part le séminaire, le Groupe scolaire d'Astrida (Butare) a accueilli entre 1932 et 1957 76,7% d'élèves tutsi, contre 18,4% d'élèves hutu (pour une répartition estimée à environ 14% et 85% dans la population générale). En 1959, 95% des postes occupés par des indigènes comme auxiliaires de l'administration, 43 chefs sur 45 et 549 sous-chefs sur 559 étaient tutsi, c'est-à-dire des taux plus élevés même qu'avant la colonisation. Dès 1927 le Vicaire apostolique Léon Classe n'avait-il pas écrit que "voulant imiter les Européens, préservant néanmoins le sens politique des gens du passé et l'habileté de leur race dans la gestion des hommes, la jeunesse tutsi est une force pour le bien de ce pays". Le système d'"administration indirecte" mis en place par les Belges selon le modèle britannique de l'Ouganda ne consistait donc pas seulement à "diviser pour régner" : il faisait reposer la gestion et la mise en valeur du pays sur une hiérarchie raciale, où les Tutsi occupaient une place intermédiaire entre les Européens et les Hutu. Ces derniers se retrouvaient traités en "indigènes" absolus, tandis que les Tutsi étaient érigés, cette fois collectivement, à la vocation de race supérieure. Le piège raciste était posé dans la mesure où les premières élites rwandaises se coulèrent dans ce modèle, imbues d'elles-mêmes pour les Tutsi, frustrées pour les Hutu.

- Un enjeu politique contemporain : le "peuple majoritaire"

Ce qu'on pourrait appeler l'idéologie rwandaise, loin de se rompre avec l'indépendance, a été reproduite avec une simple permutation des valeurs : le Tutsi est devenu l'ancien "féodal", toléré comme étranger, tandis que le Hutu devenait le "vrai Rwandais". L'ambiguïté politique de la "Révolution sociale" de 1959-1961, fondatrice d'une République hutu sur les ruines de l'ancienne monarchie tutsi, doit être comprise dans toutes ses dimensions.

Il faut noter d'abord qu'elle se déroule sous la Tutelle belge, avant l'indépendance de 1962, donc avec l'appui de l'administration coloniale et du réseau des missions des Pères blancs. Le dernier gouverneur du "Ruanda-Uurundi", Jean-Paul Harroy, l'a qualifié lui-même de "révolution assistée"

dans ses mémoires⁶. Nous ne reviendrons pas ici sur les événements de 1959-1961, qui sont bien connus, mais surtout sur la logique qui y a présidé et qui mérite aujourd'hui réflexion. Le changement d'attitude belge, perceptible au moins dès 1957, s'explique par le souci de désamorcer la montée du nationalisme au sein de l'élite tutsi en lui opposant les revendications d'une contre-élite hutu. Politique de division, où le colonisateur se donnait aussi le beau rôle de défendre un peuple opprimé, en "oubliant" la responsabilité de l'administration dans les corvées et les discriminations qui pesaient sur les Hutu.

En février 1957 le Conseil supérieur du pays, composé essentiellement de chefs tutsi, réclame une émancipation accélérée, la formation de cadres nationaux et l'égalité de carrières entre Africains et Européens. Le mois suivant neuf intellectuels hutu, issus des séminaires, diffusent une "Note sur l'aspect social de la question raciale indigène", dite "Manifeste des Bahutu", où ils dénoncent le monopole tutsi dans l'accès à l'instruction et aux responsabilités. La priorité donnée à la question nationale d'un côté, mais en occultant la question sociale. La priorité à l'option "sociale de l'autre, mais en cachant mal la définition ethniste des problèmes sociaux.

Le débat était posé pour longtemps, avec de chaque côté des tentations d'un intégrisme ethnique non dissimulés. Dans le "Manifeste", l'arrogance de l'aristocratie en place est en fait reprochée à tous les Tutsi, bénéficiaires de la "domination hamitique". Les cas de "métissage" ou de changement de statut devaient, selon ses auteurs, être tranchés en recourant aux généalogies et aux médecins ! Le maintien des mentions ethniques sur les papiers d'identité y est exigé. A l'opposé, un groupe de notables tutsi de la cour royale de Nyanza sortent en mai 1958 des textes à prétention historique où ils nient toute fraternité possible avec les Hutu et attribuent aux seuls Tutsi la fondation du royaume ! En septembre 1958, l'évêque rwandais de Nyundo, Aloïs Bigirumwami (un Tutsi originaire de l'Est du pays), essaie en vain de calmer le jeu dans un article de *Témoignage chrétien* (édition belge) : "Les Bahutu s'adressent aux Batutsi ? Est-ce à tous ceux qui portent l'étiquette de Batutsi ? Est-ce spécifiquement aux chefs de province qui ne sont qu'une poignée de 52 personnes ? Est-ce aux sous-chefs et à leurs aides, atteignant à peine le nombre de mille ?"

En fait l'Église, menée par le Vicaire apostolique, André Perraudin, un Père blanc originaire du Valais suisse, prit fait et cause pour la position extrême hutu consistant à mêler terme à terme question sociale et critère racial. Dans son mandement de carême de février 1959, il disait notamment : "Constatons d'abord qu'il y a réellement au Ruanda plusieurs races assez nettement caractérisées... Dans notre Ruanda, les différences les inégalités sociales sont pour une grande part liées aux différences de races". Toutes les forces de la Démocratie chrétienne belge se sont mobilisées pour cette cause, Jeunesse ouvrière chrétienne, Mouvement ouvrier chrétien, *Dossiers de l'Action sociale catholique*, où on pouvait trouver en 1959 des articles mêlant la doctrine sociale de l'Église et la "la distinction physique aisée à déterminer entre race bantoue et pasteurs hamites venant de Somalie"⁷ Cette attitude de l'Église, qui fut décisive et durable, est étonnante à plus d'un titre. Quelques années plus tôt, en 1950, lors du jubilé des 50 ans de l'évangélisation, les revues missionnaires n'étaient

remplies que d'éloges pour "les Clovis et les Constantin" qui menaient vers Dieu ce royaume voué au Christ-Roi depuis 1946 et dont le *mwami* Charles Mutara était baptisé depuis 1943 ; et soudain les Tutsi deviennent des "féodaux bolcheviks". D'autre part, la pédagogie missionnaire, dominant dans l'enseignement, par ailleurs très peu développé au-delà du primaire, mettait Marx et la philosophie des Lumières dans le même panier des écrits dangereux et mis à l'index, et soudain ce même milieu se met à cautionner le projet de réaliser au Rwanda le "1789" dont rêvent à leur façon les intellectuels hutu qu'elle a formés au séminaire (à commencer par le futur président Grégoire Kayibanda, un instituteur, ex-sémariste, très proche de Mgr Perraudin).

Ces virevoltes idéologiques ont peut-être inspiré quelque scepticisme à l'égard du message chrétien en tant que tel au sein des élites rwandaises. Elles ont en tout cas contribué à définir un nouveau bloc idéologique et politique autour d'un pouvoir hutu, sans remettre en cause en fait l'idéologie des races telle qu'elle fonctionnait depuis le début du siècle. De ce point de vue, le "1789 rwandais" est l'inverse de celui de "la nuit du 4 août" en France, puisqu'il a consisté non à renverser les ordres d'ancien régime, mais à les consolider en en changeant simplement la valeur, comme si les anciens nobles dans la France des 19e et 20e siècle avaient dû garder cette mention sur leurs papiers d'identité et être considérés comme membres d'une minorité héréditaire. Ce populisme conservateur peut se comprendre dans le contexte de l'époque, que nous avons déjà évoqué. Dans le grand pensionnat catholique qu'avait construit le paternalisme belge au "Ruanda-Urundi", les seules références dont pouvait disposer la petite élite hutu à l'ombre des missions étaient ce mélange détonnant de frustrations sociale, de moralisme chrétien et de racialisme omniprésent et non remis en cause. Nous reviendrons sur l'importance de l'impasse culturelle dans la catastrophe rwandaise, car elle nous semble structurellement aussi pesante que les données démographiques ou économiques.

En tout cas, après la structuration de la monarchie rwandaise au 18e siècle, puis la refonte sociale, politique et idéologique du pays sous la Mandat belge, la "Révolution sociale" de 1959-1961 représente le troisième grand moment fondateur du destin rwandais, en ce qui concerne notamment la définition des relations entre Hutu et Tutsi. En janvier 1993, l'universitaire Joseph Nsengimana pouvait observer dans la revue catholique *Dialogue*, que "la profondeur de la division consommée au cours de la Révolution rwandaise de 1959 et des années qui suivirent est unique dans la nation rwandaise". Le génocide de 1994 représentera sans doute un nouveau tournant pour les générations suivantes.

Les acteurs de cette Révolution ont misé clairement sur l'équation entre "peuple des nombreux" ou "peuple majoritaire" (*rubanda nyanwinshi*) et composante hutu définie comme une nation en soi, c'est-à-dire entre une référence démocratique et une justification pseudo-historique d'autochtonie, les Hutu étant définis comme les seuls "vrais Rwandais" face aux "conquérants" tutsi. En septembre 1959, le leader hutu Joseph Gitera affirmait : "La cohabitation du Mututsi avec le Muhutu est une plaie phagédénique, une sangsue dans le corps, un cancer dans l'estomac". A la même époque, dans un discours tenu à Astrida pour annoncer la formation du parti Parmehutu (Parti du mouvement de

l'émancipation des Hutu), Grégoire Kayibanda disait : "Notre mouvement vise le groupe hutu, outragé, humilié et méprisé par l'envahisseur tutsi. Nous devons éclairer la masse, nous sommes là pour faire restituer le pays à ses propriétaires, c'est le pays des Bahutu". Et en mai 1960 le Comité national du Parmehutu déclarait effectivement : "Le Ruanda est le pays des Bahutu (Bantu) et de tous ceux, blancs ou noirs, tutsi, européens ou d'autres provenances, qui se débarrasseront des visées féodo-colonialistes", sinon les Tutsi, ajoutait cette déclaration, sont invités à "retourner en Abyssinie".

Une double équation est dès lors diffusée de manière lancinante : Tutsi = féodaux = conquérants hamites ; Hutu = peuple majoritaire - autochtones bantous. Indépendamment des héritages des influences intellectuelles, déjà évoqués, qui ont contribué à forger cette conviction, son caractère opératoire sur le plan politique dans un pays largement analphabète et qui dont la population était plus rodée à l'obéissance qu'à l'esprit critique, est évident. En mai 1959 encore, avant le déclenchement des violences qui ont accéléré la "conscientisation", les leaders hutu redoutaient le suffrage universel. Gaspard Cyimana expliquait alors à Louvain que "le suffrage universel était contre-indiqué, car il donnerait le pouvoir à une partie de la population non encore préparée à l'exercer". Il fallait d'abord que ses dirigeants soient issus de la majorité définie par la naissance (une "majorité démographique" selon certains auteurs), une majorité captive en quelque sorte. Dès lors il suffira dans ce pays de se poser en défenseur des Hutu pour être "démocrate", quelles que soient les injustices ou les abus du pouvoir. Aussi bien Grégoire Kayibanda, qui sera effectivement issu d'une élection que, Habyarimana, issu en 1973 d'un coup d'État ("légitimé" ensuite par des suffrages à 99% de oui...) se considéreront comme des chefs d'État démocrates, même si dès 1966 le système du parti unique est érigé au profit du Parmehutu, avant de l'être après 1973 au profit du MRND (le Mouvement révolutionnaire national pour le développement, auquel chaque citoyen appartenait dès sa naissance d'après la Constitution de 1978.)⁸

de Gaspard
à Louvain
A
Parmehutu

- La banalisation de l'exclusion et de la violence "ethnique"

Dans ses mémoires l'ancien gouverneur Harroy note que la Révolution de 1959 fit beaucoup de victimes parmi "les petits Tutsi... qui méritaient d'être épargnés", mais commente-t-il, "c'était un prix à payer". La fameuse omelette de l'histoire qui exige de casser des oeufs... En l'occurrence, ce calcul cynique me semble mériter réflexion en fonction de la nature du régime qui en est issu et de l'impact qu'il a eu sur l'ensemble de la région. Il fut un temps où le totalitarisme soviétique était attribué au seul Staline, Lénine, son fondateur restant momifié et intouchable. On sait mieux ce qu'il faut en penser aujourd'hui. De même au Rwanda, il nous semble trop facile de rejeter toutes les responsabilités de la dérive qui a conduit au génocide de 1994 sur le régime de Habyarimana, en laissant le fondateur du régime, Grégoire Kayibanda, en odeur de sainteté. Par delà le personnage, qui était à la mesure de son temps, ce qui est au cause, c'est le modèle qu'il incarne, fétichisé par de nombreux partenaires du Rwanda durant trente ans, qui doit être mis en cause. Ce "modèle rwandais" a réussi en effet à combiner la légitimité de la démocratie (*demokarasi* en kinyarwanda) avec la

passion mobilisatrice d'un intégrisme ethno-racial, faisant coïncider la notion de "majorité" avec les "85% du "peuple hutu". Il bénéficiait en outre de la bénédiction indéfectible de l'Église catholique, au nom de l'idée de démocratie chrétienne. 1789, la race et l'Église s'étaient en quelque sorte donné la main, créant les conditions de ce qui a sans doute été un des éléments déterminants du passage à l'acte des forces tentées par la "solution" du génocide : la bonne conscience, cautionnant ce que la journaliste Marie-France Cros définira très bien en juin 1994 dans *La Libre Belgique* comme un "racisme de bon aloi".

Sans revenir ici sur le détail de l'histoire du Rwanda entre 1962 et 1994, on peut noter certains moments significatifs du fonctionnement de cette idéologie dans la pratique politique, en particulier le maintien du recours au bouc émissaire tutsi en cas de difficultés. Selon les périodes, l'épée de Damoclès de l'exclusion est suspendue sur la tête de la minorité tutsi, soit de manière virulente, soit à l'état latent.⁹

La crise ouverte en décembre 1963 est sans doute celle qui fut la plus lourde pour l'avenir et elle mérite qu'on s'y arrête.. Dans la nuit du 20 au 21 décembre, une bande de quelques centaines de réfugiés tutsi venus du Burundi, armés d'arcs et de fusils bricolés, pénètrent au sud-est du Rwanda (au Bugesera), ils attaquent le camp militaire de Gako où ils tuent quatre soldats et enfin ils se lancent sur la route de Kigali avec deux jeeps. Ils sont arrêtés sur le pont de la Nyabarongo, au sud de la capitale par des militaires aidés de conseillers belges. Ce raid de "cafards" (*inyenzi*), pour reprendre le terme qu'ils auraient pris pour désigner leur activité nocturne, faisait suite à d'autres équipées analogues et aussi dérisoires. Mais cette fois-là, les représailles ont pris une ampleur démesurée..

Le gouvernement ordonne aussitôt l'arrestation de tous les Tutsi influents dans le pays. Certains seront relâchés après avoir été maltraités, d'autres sont fusillés sans jugement à Ruhengeri (au nord du pays), notamment des hauts fonctionnaires et les leaders des partis UNAR (nationaliste et monarchiste) et RADER (opposants modérés). Les quelques 200 000 Tutsi restés dans le pays à l'époque sont en fait considérés en bloc comme une sorte de "cinquième colonne" dont la prise en otage semble légitime. Les ministres partent dans les dix préfectures organiser avec les préfets et les bourgmestres "l'autodéfense" populaire. Véritable préfiguration du génocide de 1994. A Gikongoro en particulier, au sud du pays, plus de 10 000 personnes sont atrocement massacrées entre les 24 et 28 décembre et leurs cadavres jetés dans les rivières. A l'époque Bertrand Russell parle du "massacre le plus horrible et le plus systématique depuis l'extermination des Juifs par les Nazis"¹⁰. En février, l'opinion internationale, informée tardivement et partiellement, s'émeut, mais le régime de Kigali, soutenu par ses amis de la mouvance catholique belge et par la hiérarchie missionnaire, présente ces tueries comme des dérapages dus à la panique et il minimise le nombre des victimes (officiellement 870 !).

En fait le gouvernement de Grégoire Kayibanda mêle la négation et la justification. Dans un texte diffusé à Bruxelles fin février, le président de l'Assemblée nationale Anastase Makuza ironise

sur "les prétendus massacres de Tutsi" et il attribue aux "cafards" les atrocités subies par les Tutsi de Gikongoro, il dénonce leur "gigantesque plan d'agression terroriste", "la complicité de fonctionnaires tutsi", les mensonges de "la subversion internationale" et la place restée excessive des Tutsi dans l'enseignement. Il peut conclure sur "la fatalité de la riposte populaire" due à "la fureur des anciens esclaves hutu libérés"¹¹. On comprend l'appréciation d'un observateur, enseignant UNESCO à Butare, qui démissionna en signe de protestation¹² : "Ces événements sont la manifestation d'une haine raciale soigneusement entretenue. Une réconciliation raciale aurait en effet obligé le gouvernement de M. Kayibanda, qui est l'objet d'un véritable culte de la personnalité, à un partage du pouvoir avec des élites qui sont maintenant assassinées."

Le régime de Kigali s'était orienté en fait très vite vers une logique de parti unique. Lors des élections communales d'août 1963, le Parmehutu remporte 140 sièges de bourgmestres sur 141. Le Parmehutu utilise la hantise du danger extérieur comme un levier politique. Alors que les militants tutsi restés au pays ont rompu avec la monarchie et que les partisans de l'action violente sont très minoritaires chez les réfugiés, un amalgame est soigneusement entretenu, destiné à prouver que tous ces "anciens féodaux" sont autant de "cafards terroristes". L'anthropologue Luc de Heusch, présent au Rwanda à la fin de 1963, a bien montré que la persécution des Tutsi était programmée et mise en oeuvre avant même l'attaque de décembre 1963, avec la complicité tacite de certains coopérants belges, et que son objectif réel était de ressouder les rangs du Parmehutu, divisé par des rivalités internes¹³. La diabolisation des Tutsi permettait donc d'entretenir dans la vie publique les slogans fondateurs du régime et de briser les oppositions. L'absence de réaction internationale à l'égard du visage révélé alors par ce régime mérite réflexion.

Dix ans plus tard une crise analogue éclate. En février 1973, un mouvement antitutsi se développe dans les écoles secondaires, les séminaires et à l'Université nationale du Rwanda à Butare. Dénonçant les excédents de Tutsi par rapport à leur représentation dans le pays (officiellement environ 9% à l'époque), des comités d'élèves hutu affichent des listes d'exclusion. Leurs condisciples tutsi doivent faire leurs bagages dans des conditions plus ou moins mouvementées pour "retourner sur les collines". Ce processus se répand dans les bureaux, les hôpitaux et même des entreprises privées. Les Hutu "douteux" ou de "sang mêlé" sont traités de "troqueurs d'ethnie" ou d'"hybrides" et subissent également des vexations. Enfin des violences éclatent, comme en 1964, notamment à Gitarama et à Kibuye, faisant des centaines de morts et des milliers de huttes brûlées. Des religieux sont tués à Kabgayi, près de l'archevêché. Cette fois l'épiscopat, dans un message de carême, tout en admettant "le problème d'équilibre socio-ethnique", proteste et demande réparation pour les victimes. La crise déclenche une nouvelle vague de départs des Tutsi vers l'étranger.

A l'arrière plan se dessinent pourtant d'autres enjeux politiques opposant différentes factions hutu. Le 24 février 1973 le congrès du Parmehutu choisit Grégoire Kayibanda comme candidat à la présidence pour un nouveau mandat de cinq ans. Or la mainmise politique de ses proches, issus notamment de la région centrale de Gitarama, suscitait une hostilité croissante des élites du nord du

pays (préfectures de Ruhengeri et de Gisenyi), conscientes de leur rôle dans la révolution et désireuses d'en engranger plus de profits. Dans un "message de pacification" diffusé le 22 mars, le président Kayibanda ne dit pratiquement pas un mot du racisme, mais dénonce significativement l'agitation fondée sur "le régionalisme". Deux interprétations circulent donc, encore aujourd'hui, sur le déclenchement de la crise de 1973. Pour les uns, Kayibanda aurait essayé de relégitimer, au nom du "peuple majoritaire", un pouvoir contesté. C'est à la même époque que son parti, le Parmehutu, a diffusé (en juillet 1972) une sorte de catéchisme historique à enseigner dans les écoles¹⁴ où on apprend que "la domination tutsi est à l'origine de tous les maux dont les Hutu ont souffert depuis la création du monde [et qu'elle] est comparable à une termitière où grouille tout ce qu'il peut y avoir de cruautés dans l'humanité". Mais, selon une autre version, les "comités de salut public", moteurs de l'épuration, étaient inspirés par des militants "nordistes", étudiants et fonctionnaires, aidés en sous main par la Sûreté (dirigée par un militaire de Ruhengeri, Alexis Kanyarengwe) afin de déstabiliser le régime du Parmehutu. Ce réveil des passions ethniques aurait ensuite facilité le coup d'État mené en juillet 1973 par le général Habyarimana et l'instauration de la IIe République, qui sera dominée durant vingt ans par les originaires des préfectures du nord.

L'enjeu le plus évident de cette crise politico-ethnique était donc l'attribution des emplois, des places dans les écoles et des prébendes du pouvoir, plus généralement la course à la promotion sociale. Ce n'est pas un hasard si le régime Habyarimana, sous les apparences d'un discours "modéré", consolida le système des quotas ethniques et régionaux. 1973 a été une guerre des élites, piégées dans une sorte d'étouffement culturel, intoxiquées par une historiographie raciale devenue officielle et obsédées par le clivage "ethnique" dans toutes leurs analyses et leurs démarches. La reproduction de la violence ethnique n'était pas d'abord une affaire de paysans, elle se jouait dans les couches supérieures de la société, qui fournissaient les bourreaux, mais aussi l'essentiel des victimes. Il faut noter aussi que le clivage régionaliste opposant les leaders hutu du nord à ceux du centre et du sud était virulente, recoupant le clivage ethnique et que, dans ce contexte, les élites du nord ont eu tendance à disqualifier leurs rivaux en leur reprochant de ne pas maintenir dans leurs affaires, leurs relations et leurs mariages, la pureté de l'identité hutu. Les références régionales pouvaient gommer le contentieux ethnique, mais à ce niveau aussi le clivage hutu-tutsi a été instrumentalisé par les régionalistes les plus virulents comme s'il devait être le noyau dur de tout débat dans ce pays.

Cependant le régime de la Deuxième République bénéficiait au début d'un capital de confiance, même auprès des Tutsi, qui lui permettait de tourner la page de l'ethnisme. Il a choisi en fait la logique de "l'apolitisme", de "l'équilibre" et de la "modération", vocables cachant mal le fonctionnement d'un régime autoritaire, qui prétendait résoudre les problèmes de la société au niveau strictement économique et social, sans remettre en cause les fondements de la "République hutu". La notion d'équilibre en particulier désignait le système des quotas dans l'enseignement et les emplois : les Tutsi ne devaient pas en principe excéder les 9% qu'ils étaient censés représenter dans la population. Curieusement le système, connu de tous au Rwanda, n'était pratiquement jamais

mentionné dans les écrits, comme s'il était naturel. Certes il n'était pas respecté à la virgule près, mais il représentait toujours une menace d'exclusion pour le Tutsi qui serait trop bruyant. Comme dit une personne interrogée par *African Rights* le 11.6.94 à Gitarama, "on me demanda ma carte d'identité et je leur ai répondu que j'étais hutu et donc un citoyen de plein droit de ce pays". Être Tutsi représentait une excroissance anormale par rapport au corps national, plus de trente ans après la révolution "sociale". Surtout le fichage généralisé qu'il supposait, service par service, école par école, classe par classe, entreprise par entreprise, rendait possible des calculs pervers "d'indice de disparité" entre le groupe étudié et la société globale et reproduisait de façon obsessionnelle cet étiquetage identitaire au sein des nouvelles générations qui, notamment dans la moitié sud du pays, y accordaient de moins en moins d'importance, nous y reviendrons. Le contenu idéologique des séances hebdomadaires de "l'animation" en milieu rural ne laisse pas de doute non plus sur l'entretien de l'ethnisme fondateur. Le slogan du développement, utilisé à toutes les sauces, y compris pour désigner l'Assemblée nationale ("Conseil national de du Développement") et le parti unique MRND, était une manière de cautionner l'unanimité et de décourager la critique politique. Mais derrière cette référence technique, la logique du "peuple majoritaire" restait le ressort profond de la légitimité du régime, comme on le verra dès que celui-ci sera usé, à la fin des années 1980.

Une société piégée dans une addition d'impasses : pression démographique, enclavement économique et ordre moral

Avant d'aborder la conjoncture des cinq dernières années précédant le génocide, il faut précisément faire le point sur les réalités mises en avant par le régime pour justifier de sa bonne volonté et qui constituent aussi des données indéniables du contexte de la crise. Reste à voir si ces données sont décisives et surtout si le régime en place et ses partenaires étrangers n'en portent aucune responsabilité.

- pression démographique et foncière

La situation démographique est une réalité incontournable¹⁵. En 1991 (date du dernier recensement), la population totale était de 7,15 millions d'habitants. Le Rwanda avait la plus forte densité du continent, avec 271 hab./km², en fait plus de 300 si on défalque les zones inhabitables (parcs et réserves). En outre le taux d'urbanisation est de seulement 7%. Et cette population connaît une forte croissance : elle a quadruplé depuis les années 1940, elle a augmenté de 48% entre les recensements de 1978 et de 1991, avec des taux de natalité (54 pour mille) et de fécondité parmi les plus élevés du monde. Enfin l'impossibilité de l'émigration depuis la fin des années 1960, en fonction des situations politiques, a bloqué une soupape d'échappement qui fonctionnait depuis quarante ans.

Les conséquences sont visibles dans le monde rural. La taille moyenne des exploitations est passée de 2,7 à 1,2 ha de 1965 à 1984, elle est devenue inférieure sans doute à 1ha au début des années 1990, pour des familles paysannes de plus de 5 personnes en moyenne. Des cas de demi-ha sont observables quand il y a 500 ha au km², notamment au nord. Ces microfundia sont atomisés selon une moyenne de plus de 5 parcelles par exploitation. Il faut donc rappeler qu'on n'est pas ici en Amérique du sud et qu'il n'existe pas de seigneurs latifundiaires, encore moins de Tutsi dans ce rôle et surtout pas dans le nord, la région la plus densément peuplée. Il faut répéter ces évidences, car elles ne semblent pas avoir été perçues chez certains observateurs étrangers, prompts aux comparaisons déplacées.

A partir de 1980 la production agricole n'arrive plus à suivre la croissance démographique et on voit à partir de 1984, compte tenu en outre d'une mauvaise pluviométrie, se multiplier les situations de disette. La famine sévit au tournant 1989-1990. On assiste à la fuite de gens affamés en Tanzanie et au Burundi.

Un autre aspect critique à garder en mémoire est la jeunesse de la population : plus de 57% ont moins de 20 ans en 1991, représentant une masse de jeunes sans terre, sans emploi, sans débouché. Ils fourniront le effectifs des milices *interahamwe* en 1994.

Cela étant, il est impossible de tracer la courbe mécanique d'un rapport entre densité et violence, encore moins entre densité et génocide. Jean-Claude Willame souligne¹⁶, dans son analyse des "sources de l'hécatombe rwandaise", que la carte des violences depuis trente ans ne correspondait pas en fait à celle des taux de pression démographique. Il faudrait d'ailleurs faire intervenir aussi le taux de présence tutsi dans les différentes régions : ils étaient très peu nombreux en 1991 dans les trois préfectures du nord : environ 40 000, soit moins de 3% de la population. Or cette région a produit les acteurs les plus virulents du génocide. Dans les préfectures de Butare, Gikongoro et Kibuye, ils représentaient de 12 à 18% de la population (avec un total d'environ 260 000), à Gitarama, Kigali, Cyangugu et Kibungu, ils étaient de 7 à 10% (pour un total de près de 300 000). On a surtout tué, là où les Tutsi étaient les plus nombreux, dans ces préfectures du centre, du sud et de l'est. Cela relève d'une évidence de sens commun. Il suffit de se reporter aux enquêtes d'African Rights pour être éclairé à ce sujet. Mais ces tueries sont sans rapport direct avec les densités, beaucoup plus élevées à Butare qu'à Kibungu. Moins que de concurrence foncière, il faudrait parler de tissu social. Et c'est là en fait que la réalité du génocide apparaît de manière paradoxale : les massacres ont été organisés systématiquement, à partir notamment du 19 avril 1994, là où les liens de cohabitation, de collaboration et d'alliance matrimoniale étaient les plus denses. Tout s'est passé comme si l'objectif du génocide était de casser définitivement tout lien entre Hutu et Tutsi. La propagande ad hoc ne le disait-elle pas depuis les Dix commandements du Hutu ? C'est aussi dans ces régions que beaucoup de "complices" (*ibyitso*) hutu ont été tués par les mêmes génocidaires.

La démographie n'a donc été qu'un mauvais argument a posteriori pour banaliser l'horreur. A ce propos on peut citer également la stimulante polémique publiée par *The Lancet* en 1994-1995 dans ses numéros 344 (p. 1689) et 345 (pp. 322-323), où A. De Clercq et P. Lepage (Université de Mons) contestent la thèse de L. Bonneux (Université de Rotterdam) : ce dernier avait développé l'idée du "piège" que des "jeunes dynamiques" auraient desserré en "débarrassant les rares terres cultivables de leurs concurrents" et ses contradicteurs ont fait remarquer que ce genre de théorie conduit à absoudre un régime criminel. D'autres universitaires de l'ULB ont fait également remarquer que la démographie n'est pas un fait purement naturel, qu'elle est aussi une réalité socio-culturelle et politique, accompagnée par des propos et des mesures de l'État et que l'idéologie dominante, encouragée par l'Église, restait celle du natalisme, malgré la mise en place d'un Office national de la population, censé aider à la régulation des naissances. Les religieux et religieuses qui prenaient au sérieux la question (il y en avait, ne fût-ce que par compassion pour la vie de mères de familles accablées de tâches) se faisaient taper sur les doigts et, officiellement, la seule méthode de régulation admise par les autorités ecclésiastiques était la ridicule méthode Billings. Il est donc assez piquant de trouver l'argument démographique dans nombre d'écrits écrits missionnaires.

- Distorsions économiques et sociales

Tous les observateurs ont constaté que globalement l'économie rwandaise évoluait favorablement jusqu'aux années 1980, que le pays s'équipait et qu'il était relativement mieux géré que beaucoup d'autres. Il faudrait relever, nous y reviendrons, l'importance des aides extérieures. On pourrait aussi noter que, dans les années 1980, l'argument de la "bonne gestion" et des progrès de l'équipement a été fourni aussi bien pour le militaire-président tutsi Bagaza du Burundi que pour le militaire-président hutu Habyarimana du Rwanda. Différentes faiblesses de l'économie et de la vie sociale, sur son plan matériel, doivent néanmoins être évoquées.

Il y a d'abord une distorsion au niveau du discours officiel entre le ruralisme toujours mis en avant, l'insistance sur le développement rural intégré, sur la recherche de l'autosuffisance, et d'autre part la place exacte des échanges monétaires dans ce pays. Or la modernisation même du Rwanda sur le plan des transports en a fait une plaque tournante commerciale entre Mombasa et le Kivu. La fin des années 70 et le début des années 80 ont vu se développer l'import-export (y compris différentes fraudes transfrontalières au détriment des voisins en difficulté), se multiplier les parcs de camions poids-lourds (surnommés par euphémisme "les coupe-faim"), se déployer les liens entre les hommes d'affaires rwandais et leurs homologues kenyans, zaïrois, burundais et même rwandais de la diaspora. Le ruralisme, qui faisait rêver les ONG attendries par les séances hebdomadaires de travail collectif (*umuganda*) et les agronomes tropicalistes-romantiques qui avaient trouvé une fois pour toutes leur modèle, couvrait certes une réalité, celle d'un pays très peu urbanisé et très peu industrialisé, malgré ses ressources en énergie et en main d'oeuvre, mais il occultait la réalité vécue et

diffusée par une nouvelle couche sociale, influente et souvent proche de l'État et illustré par l'essor de la capitale. Le ruralisme, doublant insidieusement le thème du "peuple hutu au pouvoir", était donc aussi un article d'exportation.

Or les faiblesses de cette économie, essentiellement mercantile, apparaissent au milieu des années 1980¹⁷. L'effondrement des cours du café après 1986 est accompagné par l'effondrement du secteur minier. La balance des paiements est en déficit croissant dans les années 1980 et a besoin de renflouements étrangers : fini le temps de l'équilibre financier. La dette extérieure est passée de 2M de \$ en 1970 à 439 M en 1986. Au cours des années 80, le revenu par tête baisse de 2,3% par an.

Mais, vu les questions que nous nous posons, c'est surtout le champ social qui mériterait d'être exploré en rapport avec cette conjoncture. A partir de 1981, une distorsion croissante s'observe entre les prix payés aux paysans pour les produits de rente et les prix à la consommation. Déjà à la fin des années 1970, le prix payé au producteur de café rwandais était un des plus bas du monde (moitié moins que pour un Kenyan). Le même retard s'observe dans les années 80 pour les salaires qui sont pratiquement bloqués.

Parallèlement, une nouvelle classe commerçante s'enrichit. Elle est généralement liée au pouvoir, civil ou militaire, combinant les passe-droit, les détaxes et les marchés. Des offices étatiques favorisent les accaparements, y compris l'ancien réseau coopératif Trafipro, fondé en 1956 selon un modèle suisse (et toujours aidé par la coopération suisse), un des fleurons de la "révolution sociale", et dont l'État est devenu le principal membre. On assiste même à des accaparements fonciers : en 1984, aux environs de la capitale, 28% des exploitations ont plus de 2 ha et elles contrôlent 56% des terres. Fernand Bézy, dans son étude de 1990 déjà citée, montre aussi des exemples de carrières entre l'État et l'affairisme : "Plus que la compétence, ce sont souvent les accointances avec le régime qui ont fait naître et fleurir une nouvelle forme de bourgeoisie pseudo-technocratique. En suivant les heurs et malheurs de la faveur politique, on assiste à un turnover effrayant de ces bourgeois-gentilhommes. En trois ans, tel haut personnage a exercé successivement quatre fonctions : administrateur de l'usine de pyrèthre de Ruhengeri, directeur général de la Caisse sociale du Rwanda, préfet de Kibungo et enfin ministre de l'Éducation nationale : quelle agréable diversité, quelle garantie d'efficacité! ... Sans vouloir généraliser, il est permis de soutenir qu'une partie de la bourgeoisie rwandaise est franchement parasitaire et prébendaire."

Avec ces considérations, pourrait poindre l'explication "sociologique" du génocide : les frustrations sociales rendraient compte de la colère populaire qui, mal inspirée, se serait tournée contre les Tutsi, pris comme boucs émissaires. Certes il y a, durant la période du génocide, des pillages et des règlements de comptes de pauvres contre des riches. C'était la bonne occasion. Mais une image nous a frappé : celle des maisons de familles tutsi de Nyamirambo, ce quartier populaire de Kigali, ou d'autres lieux, qui ont été totalement rasées, et où un bananier (la plante censée incarner "le peuple majoritaire" et dont les feuilles étaient effectivement utilisées comme parures par les miliciens

réunis lors des tueries) a été planté, tel le sel jeté par les Romains sur les ruines de Carthage. Il y a là l'expression d'une haine et d'une vindicte qui dépassent un simple calcul de cupidité.

La misère rurale comme terreau de la violence¹⁸ est une idée intéressante à condition de la confronter avec les réalités du déroulement du génocide. Il faut en considérer précisément les acteurs, les encadreurs et les promoteurs, comme le fait très bien l'enquête d'*African Rights*¹⁹, c'est-à-dire le rôle décisif des autorités locales, politiques, administratives ou techniques, avec tout le poids de leur parole dans cette société hiérarchisée et encadrée. Ce sont des intellectuels qui sont, sinon aux premières lignes, du moins juste derrière les paysans envoyés chasser le gibier tutsi, organisant les réunions, les battues, programmant les actions et lançant les mots d'ordre²⁰.

Cela nous renverrait vers la responsabilité spécifique des élites, à condition de remarquer d'abord que la "politique du ventre" ne conduit pas automatiquement à un génocide et qu'il serait également injuste de jeter dans le même panier toute la bourgeoisie et tous les intellectuels hutu rwandais. D'abord cette bourgeoisie n'est pas que parasitaire, elle offrait aussi de nouvelles chances à cette société bloquée depuis l'indépendance dans le ruralisme étatique. Dans les années 1980 on voit aussi émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs, créatrice d'industries locales. Toujours selon F. Bézy, "À dire vrai, une fraction de cette bourgeoisie réinvestit tout de même une partie de ses revenus. De nombreuses activités industrielles ont été, à l'origine, des opérations commerciales [...]". Cette nouvelle couche sociale, le plus souvent issue du centre et du sud du pays, devient indépendante de l'État, accaparé par la mafia du nord. Elle finance l'instruction de ses enfants (avec "les écoles des parents" échappant aux quotas et aux manipulations des puissants du nord), elle développe ses contacts avec l'étranger, elle transcende la barrière ethnique et s'interroge sur le sens d'un régime "ruraliste" dont les dirigeants vivent surtout de la spéculation et sont si loin de la paysannerie qu'ils prétendent défendre. Cette couche a été le terreau du développement d'une nouvelle opposition, incarnée notamment par la naissance de nouveaux partis dans les 1990 comme le Parti libéral et surtout le Parti social-démocrate, très implanté dans la région de Butare.

En fait, si on considère les rivalités qui pouvaient déchirer la couche supérieure de la société, celle qui avait toujours été le déclencheur des crises depuis l'indépendance, la référence ethnique semble à la fin des années 1980 moins grave que la référence régionale. Selon les recensements, les Tutsi représentent environ 9% de la population de 1991. Ils représentaient, selon les calculs effectués à l'époque par les spécialistes en "taux de disparité"²¹, 15% de la fonction publique. Mais aucun préfet, ni aucun des 143 bourgmestres n'était alors tutsi et, sur les 64 députés élus selon le système du parti unique en 1986, 63 étaient hutu. Il est vrai que les Tutsi étaient relativement mieux scolarisés que les Hutu : ils ne comptaient que 31% d'analphabètes contre 42% chez les Hutu et 4,9% des jeunes Tutsi des âges considérés étaient élèves du secondaire, contre 2,1% pour les Hutu. Mais à la même époque, on relevait aussi que la moitié des postes de direction des entreprises périétatiques allaient à des ressortissants des deux préfectures du nord-ouest (Ruhengeri et Gisenyi), de même que

50% des bourses d'études à l'étranger attribuées entre 1981 et 1988²². En fait le secteur public, à un certain niveau, restait toujours plus aléatoire que le privé.

En résumé, il n'est pas évident du tout que, tant les désespérances du monde rural que les frustrations du monde bourgeois se soient spontanément dirigées contre les Tutsi au début des années 1990. Chacun voyait de plus en plus quel groupe était privilégié du régime. Et finalement, à travers la rivalité des "Banyenduga" contre les "Bakiga" (Sud contre Nord), c'est un peu deux formes de sociétés qui s'opposaient : celle qui faisait appel à la compétence et à l'entreprise, face à celle qui cultivait le népotisme et le suivisme. Même si le FPR n'avait pas attaqué en octobre 1990, un véritable climat de guerre civile couvait sur cette base et il n'est pas impossible que le bouc émissaire tutsi ait également été remis sur le tapis par le pouvoir. De ce point de vue la question tutsi était effectivement un enjeu social, mais de manière détournée et finalement plus politique que sociologique.

- le blocage culturel

Le Rwanda s'était installé depuis l'indépendance dans une espèce d'esprit de paroisse, refermé à la fois sur lui-même et sur son présent. Il se méfiait du monde extérieur et il fuyait son passé. Croyait-il en un avenir différent de celui des bananeraies ? Le refus de l'ancienne "féodalité" conduisait à nier l'histoire du royaume autrement que comme une chronique très générale orchestrée par la lecture raciale. Le vécu complexe de chaque région, les dynamiques sociales du passé, l'enracinement de la royauté dans le pays, les sites historiques marqués par des bois sacrés sont restés longtemps ignorés. Cela allait jusqu'à la destruction des traces. La "vraie histoire" du Rwanda commençait avec le référendum de 1961, surnommé *Kamarampaka*, "celui qui tranche définitivement". Nous savons en France que pour comprendre notre histoire, il faut à la fois penser au sacre de Charles VII à Reims et à la prise de la Bastille. Le Rwanda avait choisi la schizophrénie, puisqu'il avait décrété étrangère une partie de sa population. Je me permets d'évoquer quelques souvenirs significatifs.

En novembre 1990, une délégation d'universitaires rwandais vint en Europe expliquer la position du régime face à l'attaque du FPR : elle comprenait l'éminent historien (hélas disparu) Emmanuel Ntezimana, qui avait dès 1987, nous l'avons cité, souligné l'existence ancienne du "peuple-nation des Banyarwanda". A l'Université de Paris 7, où ce groupe tint une conférence, il insista quant à lui sur le fait que la dynastie des Banyiginya avait aussi contribué à construire le Rwanda. Il y eut dans la salle des représentants de la diaspora tutsi qui, non sans émotion, dirent : il aura donc fallu trente ans pour entendre cette évidence dans la bouche d'un homme venu de Kigali ! En mars 1990 j'ai enseigné un mois en histoire à l'Université, en toute liberté je dois le dire, mais j'ai pu constater que l'embarras concernant la question hutu-tutsi y était aussi grand qu'au Burundi, alors qu'au Rwanda la question était censée réglée. Dans les années 1980, une documentaliste française de haut niveau envoyée au Rwanda pour organiser le démarrage de la nouvelle bibliothèque universitaire, se fit un jour convoquer par la sûreté, parce qu'on avait découvert dans les rayons une

revue éditée par des réfugiés rwandais des États-Unis, manifestation subversive intolérable. La censure était en fait sournoise, mais efficace. On comprend donc qu'en novembre 1990, le périodique *Kangura*, le média le plus important dans la propagande qui a conduit au génocide s'en soit pris aux universitaires mal-pensants comme Emmanuel Ntezimana. Il écrivait : "Dans l'histoire (*mateeka*) du Rwanda les premiers arrivants sont les Batwa (Pygmoïdes) qui se consacraient à la chasse et à la cueillette; ensuite sont arrivés les Bahutu (Bantous) qui ont défriché la forêt pour y cultiver et qui ont établi une organisation sociale; enfin sont venus les Batutsi (Nilotiques, Ethiopides) qui se consacraient à l'élevage. Pourquoi veut-on changer notre histoire? Qui aurait le droit de changer l'histoire du pays ?" Pour cette mouvance, il fallait avant tout que ce pays continue à penser racialement.

Un autre aspect est incontournable, c'est le poids de l'Église catholique. En 1991, il y a au Rwanda 63% de catholiques, 27% de protestants, donc 90% de chrétiens, et 1% de musulmans. 109 paroisses quadrillent le pays, aussi bien que le parti unique. Dans les années 1980 l'archevêque de Kigali Vincent Nsengiyumva est aussi le confesseur de la famille présidentielle et membre du comité central du parti MRND. De bas en haut, tout l'enseignement baigne dans un climat chrétien, comme sous la colonisation. L'université a été ouverte en 1963 par des Dominicains canadiens. Après *Servir*, le bulletin des anciens "Astridiens", la revue *Dialogue*, fondée par des Pères Blancs en 1968, a tenu à exercer un magistère spirituel, intellectuel, moral et social sur ces élites issues du système d'enseignement religieux. La ligne de cette revue a été très bien résumée par son principal responsable durant les années 1990, le Père Guy Theunis, dans un article publié dès 1987²³ : il explique que l'objectif de la revue n'est ni d'exhorter, ni de dénoncer, mais de souligner les aspects positifs, ce qu'il appelle "la confirmation par les signes", le progrès de la société ne pouvant s'effectuer de manière "ni négative, ni destructrice". Sans doute la contestation éventuelle est-elle obligée de se faire discrète sous les régimes autoritaires, mais le résultat est une littérature moralisante et envahie par la langue de bois qui, vu sa couleur chrétienne, évoque irrésistiblement l'ambiance du Portugal salazariste. La jeunesse, instruite, les élites du Rwanda, ont été imprégnées par ce cadre chrétien de tradition missionnaire, c'est-à-dire, avec une connotation bien pensante, moralisante et paternaliste particulièrement "traditionnelles".

Cet ordre moral chrétien, garanti par la piété affichée du couple présidentiel, s'est manifesté de beaucoup d'autres manières, avec la bénédiction du pouvoir (rafles des filles jugées trop libres au début des années 1980...), sans oublier la fuite, tantôt morbide, tantôt théâtrale, dans un mysticisme pénitentiel, avec les "apparitions" de la Vierge auprès de collégiennes de Kibeho en 1981-82,

Certes ce conformisme ne conduit pas forcément à un génocide, pas plus que la pression démographique ou la misère sociale. Mais le silence conjoint sur la question des relations hutu-tutsi et sur de nombreuses autres interrogations du monde moderne est, rétrospectivement, lourd de sens. Cela signifie que toute une jeunesse a pu être dévoyée par la propagande raciste du régime entre 1991 et 1994, sans rencontrer de môles de résistance morale ou intellectuelle. Ou bien il s'agissait des

jeunes chômeurs sans terre, en quête de n'importe quel avenir, fût-ce au sein d'une milice, ou bien il s'agissait des jeunes diplômés non préparés à une confrontation rude avec les idéologies totalitaires contemporaines.

Il faut noter un dernier point : c'est la place amoindrie de la justice dans ce pays, non seulement par la culture d'impunité qui s'était établie quant à tous les crimes politico-ethniques, mais aussi par la faiblesse structurelle du corps judiciaire, directement lié au Ministère de l'intérieur et où, sur 708 magistrats en fonction en 1992, 46 seulement avaient une formation universitaire, les autres ayant eu un simple stage postsecondaire.

J. C. B. B. B.

La fuite en avant des années 1990 : la démocratisation dévoyée.

- La non-résolution du problème des réfugiés :

Le nombre des réfugiés a donné lieu à nombre de spéculations, du côté du gouvernement de Kigali, comme du côté des leaders des réfugiés eux-mêmes. En confrontant les estimations du H.C.R. (qui n'incluaient pas nombre de gens partis de façon autonome et fondus dans la population des pays voisins, souvent culturellement très proches) avec des calculs fondés sur le taux de croissance naturelle comparé des Rwandais de l'intérieur et des réfugiés, on aboutit à environ 700 000 vers 1990. La présence dans les pays voisins de nombreux Banyarwanda, descendants des migrants du travail de l'époque coloniale²⁴ ou culturellement membres de cette collectivité, sans avoir jamais été des ressortissants de l'État rwandais, a permis de nombreuses divagations, soit pour gonfler le nombre de ces réfugiés, qui étaient les premiers de l'Afrique noire indépendante, soit pour réduire artificiellement le nombre à quelques milliers de "féodaux" en exil. Bref, 150 000 à l'issue de la révolution, plus 3000 000 en 1973, ils sont environ 700 000 en 1994. A cette époque, il s'agit de la deuxième génération en exil²⁵. Pour apprécier l'importance de cet exode, région par région, on peut se reporter à ce tableau comparatif de la situation à la fin des années 1950 et en 1984²⁶.

Territoire/Préfecture	1952/59	1984
ASTRIDA/BUTARE	23 %	18,2 %
NYANZA/GIKONGORO	22	19,45
BYUMBA	13	3,6
GITARAMA	15	11,4

KIBUNGU	16	10
KIGALI	13	11,9
GISENYI	6	3,5
RUHENGERI	8	0,65
CYANGUGU	22	13
KIBUYE	30	19,8

On observe que c'est notamment tout le nord du pays (Ruhengeri, Gisenyi, Byumba) qui s'est vidé de sa population tutsi, partie vers l'étranger ou déplacée dans le Bugesera, à l'époque encore rempli de brousse et de marais (préfecture de Kigali-rural).

Durant les années 1980, la thèse de Kigali a été que leur retour était impossible pour des raisons démographiques et économiques. Il invoquait en outre 2 à 3 millions de descendants d'émigrés eu total et 4,5 millions de Banyarwanda hors du Rwanda, pour montrer le caractère insoluble du problème, tout en noyant dans ces considérations historiques la question spécifique des réfugiés. Kigali n'admettra que le retour de ceux capables de subvenir à leurs besoins, sinon il sont invités soit à se faire naturaliser à l'étranger, soit à être admis comme résidents permanents. Une Commission spéciale sur la question constituée en 1989 consacre l'essentiel de son rapport à l'incapacité du Rwanda d'accueillir ses réfugiés. Jusque mai 1990, le président réaffirme cette thèse : le retour doit être garanti financièrement, donc très strictement limité. En juin 1991, lors du sommet africain d'Abuja, au Nigeria, Habyarimana définit encore en ces termes l'origine des 600 000 exilés : "les Rwandais ayant fui leur pays, à la fin des années 50, suite à la lutte du peuple rwandais pour l'indépendance nationale et l'instauration d'un régime républicain... et le rejet massif par le peuple rwandais du régime féodo-monarchique, ce qui a provoqué l'exil des dignitaires de ce régime et de leurs sympathisants, décidés à organiser de l'extérieur une lutte armée contre le jeune régime républicain." Il aura fallu attendre, après les événements d'octobre 1990, la conférence régionale de Dar-es-Salaam de février 1991 pour que le droit moral des réfugiés à leur nationalité rwandaise soit reconnu.

Trois séries d'événements vont conduire ces réfugiés à envisager une lutte armée. D'abord les persécutions menées contre les réfugiés d'Ouganda par le gouvernement de Milton Obote en 1982 et 1983. Dans le cadre des règlements de comptes internes de la politique de ce pays, des dizaines de milliers d'entre eux durent fuir au Rwanda : situation ubuesque. D'autres fuirent en Tanzanie ou se retrouvèrent coincés entre les frontières rwandaise et ougandaise, objets des vexations des deux pays. On comprend que 3000 d'entre eux environ aient rejoint le maquis de Yoweri Museveni, où ils firent l'expérience de la guérilla. La N.R.A. prend Kampala en janvier 1986. Le Front patriotique rwandais regroupant d'abord des réfugiés d'Ouganda est créé en décembre 1987. En août 1988, un congrès mondial des réfugiés rwandais se tient à Washington et va cristalliser des solidarités qui ne s'étaient jusqu'ici manifestées que pour des entraides mutuelles à objectif privé. D'autre part depuis 1981, le Zaïre a remis en cause la nationalité accordée précédemment aux réfugiés du Rwanda et des

politiciens et des intellectuels du Kivu font circuler en 1982 un texte sorti de tracts déjà diffusés dans les années 1960 sur un prétendu "plan de colonisation tutsi du Kivu". On retrouvera cette littérature, digne des Protocoles des Sages de Sion, dans les médias racistes des années 1990. Cela rappelle aussi aux réfugiés restés francophones que rien ne leur est acquis, le Burundi ayant beaucoup limité de son côté les naturalisations depuis la fin des années 70. Enfin le succès des réfugiés hutu burundais, basés au Rwanda, et membres du parti Palipehutu, qui, après les violences organisées à Ntega et Marangara en août 1988²⁷, réussirent à attirer la sympathie internationale sur la cause des Hutu du pays voisin, put servir d'exemple.

Ce qui est frappant, c'est le maintien de la conscience très forte, culturelle et historique, d'une identité rwandaise au sein de cette diaspora, défiant la vision quasi générale selon laquelle il s'agissait d'une poignée de "féodaux hamites". Les épreuves, la fierté nationaliste et surtout la conjoncture favorable que représentaient soudain à la fois l'expérience de la guérilla et le contrôle de certains moyens en Ouganda et la faillite apparente du régime Habyarimana expliquent le passage à l'acte du 1er octobre 1990. Il est parfois reproché aux responsables de cette initiative d'avoir été co-responsables du génocide, comme si ce dernier était une chose naturelle. L'expérience historique aurait pu certes les mettre en garde, mais elle était contrebalancée par l'évolution de la société rwandaise, la division profonde des élites hutu, le ralliement précoce de plusieurs cadres hutu importants et la conviction que la reconstruction d'une nation était possible. C'était sous-estimer à la fois les récurrences du passé, les capacités criminogènes du régime Habyarimana et les interventions extérieures.

Entre ouverture démocratique et remobilisation ethnique

A partir de la fin des années 1980, le régime est en difficulté croissante sur tous les plans. Les échecs économiques, le mécontentement social, le réveil d'une opposition intérieure, la mobilisation des réfugiés, le caractère de plus en plus virulent du conflit entre les intérêts de la "petite maison" nordiste (*l'akazu* présidentiel) et les aspirations du plus grand nombre des ressortissants des autres régions, obligent le régime à trouver un nouveau souffle.

Il va le chercher simultanément dans deux directions : l'ouverture d'un débat démocratique et la remise à jour du racisme antitutsi. Une Commission de synthèse est mise en place en septembre 1990 pour faire des propositions de réforme. Mais c'est aussi dès le mois de mai 1990, donc six mois avant l'attaque du FPR, que le périodique *Kangura*, est lancé par un obscur convoyeur de bus, financé par *l'akazu*, pour diffuser la bonne parole raciste. On assiste donc entre 1990 et 1994 à une véritable course contre la montre entre la logique de démocratisation et de paix et la logique de guerre et de racisme.

L'attaque du 1er octobre 1990 est suivie d'une simulation d'attaque du FPR sur Kigali les 4 et 5 octobre, justifiant environ 8 000 arrestations dans les jours qui suivent. Très vite la supercherie de

l'attaque simulée et l'entassement de prisonniers dans le stade sont dénoncés. Mais la relance de la dénonciation du péril tutsi est donnée par le pouvoir : le ministre des Affaires étrangères Casimir Bizimungu dénonce le 8 octobre "des agresseurs venus instaurer un régime minoritaire incarnant un féodalisme à visage moderne", les maquisards *inkotanyi* (les "bagarreurs", un surnom systématiquement rapproché du nom d'une ancienne armée royale) sont décrits comme des nostalgiques de la monarchie féodale.

En fait, la situation économique, la pression de l'opposition intérieure et les pressions internationales amènent le régime à s'ouvrir : libertés de presse et d'associations retrouvées, pluralisme politique officialisé en juin 1991, grandes manifestations de l'opposition intérieure à la fin de 1991 et au début de 1992, formation d'un gouvernement de coalition (MRND-opposition) en avril 1992. Dès lors le jeu politique rwandais se joue sur trois pôles : la mouvance Habyarimana, dite de *l'akazu* (la "maisonnée" issue du Nord-ouest, menée notamment par la famille de la présidente) ; d'autre part l'opposition intérieure, essentiellement hutu ; enfin l'opposition armée du FPR, essentiellement tutsi. La signature d'un cessez le feu en juillet 1992, suivant les rencontres entre FPR et responsables rwandais de l'intérieur à Bruxelles, puis à Paris, en juin 1992, semblaient bien augurer de l'avenir, dans la mesure où le pays se voyait offrir une perspective de dépassement de l'antagonisme ethniste réducteur qui le piégeait depuis trente ans.

Mais en parallèle, le régime déploie une stratégie de remobilisation ethnique du "peuple majoritaire hutu", destinée à la fois à reprendre en otages les Tutsi et à disqualifier l'opposition intérieure, assimilée à des traîtres. Chaque étape dans le sens de la démocratisation de la paix est rythmée par des tueries destinées à saboter les efforts de réconciliation : massacres du Bugesera de mars 1992, au moment où se négociait le gouvernement de coalition, massacres de Kibuye en août 1992 au moment où débutent les négociations d'Arusha, puis de nouveau en janvier 1993 à Gisenyi, quand ces négociations prennent un tournant décisif dans la définition du pouvoir de transition. Ces violences aboutissent à leur effet, puisque le FPR rouvre les hostilités en février-mars 1993. Il faut noter ici un point. Bien que certains proches du régime aient décrit la reprise des tueries antitutsi comme inévitables en fonction de la peur spontanée que ressentiraient les paysans à l'annonce de l'attaque du FPR, il n'en a rien été, sauf dans les différents endroits où des autorités militaires et civiles ont déclenché des pogromes : à Kibirira (près de Gisenyi) en fin octobre 1990, au Bigogwe en janvier 1991, au Bugesera en mars 1992, etc.

La réaction extrémiste qui représentait clairement le choix d'une logique génocidaire, compte tenu de l'expérience historique de ce pays, a pris en fait deux formes : une forme brutale, fondée sur une propagande raciste et sur des provocations violentes ; une forme plus subtile consistant à désintégrer l'opposition intérieure.

Le bimensuel *Kangura*, dont le directeur Hassan Ngeze, un moment arrêté pour incitation à la haine raciale, a été tiré de sa prison pour défendre la bonne cause, s'illustre en décembre 1990 par son

"appel à la conscience des Bahutu", contenant les fameux "dix commandements" : un évangile d'exclusion et de haine. On peut lire dans ce texte : "Les Batutsi sont assoiffés de sang... Ils se sont servi de deux armes contre les Bahutu, l'argent les femmes [d'où interdiction de mariages et d'affaires communes avec les Tutsi]... L'idéologie hutu doit être enseignée à tout Muhutu et à tous les niveaux". Toute cette propagande sera dans cette ligne : priorité de l'ethnie, haine du Tutsi, appel à l'unité hutu, culte de la violence.

Ce périodique sera diffusé jusqu'à 10 000 exemplaires. Interrogé à la fin d'avril 1991 à Paris lors d'une conférence de presse sur ces incitations à la haine raciale, le président Habyarimana répond que cela relève "de la liberté de la presse" (*Monde* du 27.4). Puis en avril/juillet 1993 sera lancée la radio dite "libre" des Mille collines RTLM, sous la houlette de Ferdinand Nahimana, historien idéologue de cet extrémisme, écarté de l'Orinfor par l'opposition à la suite du rôle qu'il a fait jouer à Radio-Rwanda dans la provocation aux pogromes du Bugesera en 1992. La radio de la haine jouera le rôle que l'on sait durant le génocide²⁸. Il faut noter que la RTLM se faisait entendre dans tout le pays. Nous pouvons citer, pour la région de Kibuye le témoignage du docteur Wolfgang Blam, qui rapporte les propos d'un gendarme citant ce qu'il venait d'entendre à la radio sur le règlement de la question tutsi²⁹ ou une biographie du RP Maindron, un missionnaire français de la même région, évoquant un nouvel émetteur en mars 1994 et la présence d'un haut-parleur au café du village³⁰.

Cette activité médiatique s'accompagne de la création du parti ultra-hutu dit CDR en mars 1992. Cette formation extrémiste permet de donner une allure de modération au MRND et à Habyarimana. En fait la CDR est très proche du pouvoir : son président, Martin Bucyana, est ancien ministre des transports et directeur de la régie du papier, son vice-président, Théoneste Nahimana, est haut fonctionnaire au ministère des Finances, Jean-Bosco Barayagwiza, un des deux grands idéologues de la CDR (avec Jean Barahinyura, resté, lui, en Allemagne), est directeur aux affaires politiques du Ministère des Affaires étrangères, le trésorier est cadre à la Banque nationale. Une nomenclatura liée à l'*akazu*.

Les pogromes qui se multiplient voient chaque fois impliqués des autorités ou des éléments liés à la CDR ou au MRND et à leurs milices qui se développent à partir de 1992, notamment les *interahamwe*. Cette montée de la violence est dénoncée au Rwanda et à l'étranger par de multiples canaux et elle ne peut laisser indifférents les partenaires du Rwanda : les prêtres du diocèse de Kabgayi dans un document de 40 pages en décembre 1991 ; les partis d'opposition en particulier la section de Kigali du MDR qui, par exemple en mars 1992, diffuse un texte intitulé "Halte aux massacres des innocents" ; un intellectuel respecté, M. Christophe Mfizi, ancien directeur de l'Orinfor (et futur ambassadeur à Paris après le génocide), dénonce les commandos de la mort dits "réseau zéro" liés à l'*akazu*, dans une lettre ouverte à Habyarimana diffusée en juillet-août 1992.

Donc la documentation disponible à Kigali traduisait un débat politique profond opposant la ligne ethniste du pouvoir à la ligne démocratique de l'opposition, amenée à cohabiter difficilement.

Personne ne pouvait l'ignorer. Le Premier ministre de l'époque, Dismas Nsengiyaremye, l'exprimait clairement, par exemple dans une lettre au président du 22.9.1992. Les communiqués des partis d'opposition, en français ou en kinyarwanda, ne laissaient aucune ambiguïté sur la situation. On ne pouvait en rester au cliché sommaire d'un antagonisme ethnique ancestral. Surtout, depuis la fin de 1992, des documents ou des prises de position révélaient l'existence d'un courant, proche du pouvoir et prêt au pire, comme cette note de l'État-major du 21.9.1992 relative aux travaux d'une commission fonctionnant depuis décembre 1991 et chargée "d'identifier l'ennemi de l'intérieur", visant aussi bien les Tutsi, les Hutu mécontents et les étrangers mariés aux femmes tutsi que les professeurs et les milieux religieux. Cela attestait que l'idéologie de *Kangura* fonctionnait au coeur du régime. En novembre suivant, les déclarations de Habyarimana sur "le chiffon de papier d'Arusha", les appels au génocide des Tutsi (prophétisant que leurs corps remonteraient vers l'Abyssinie par la rivière Nyabarongo...) du professeur Mugesera, haut responsable du MRND, ne pouvaient aussi qu'inspirer les plus grandes inquiétudes. En décembre 1992 l'association rwandaise de défense des Droits de l'homme, ADL, publiait une synthèse terrible de la situation pour la période de septembre 1991 à septembre 1992.

Mais, parallèlement au développement de cette ligne dure, le pouvoir de Habyarimana joue à partir de 1992 une autre carte, celle de la division de l'opposition. Il entreprend de favoriser au sein de celle-ci un courant qui se recentrerait sur la fameuse "majorité sociologique", c'est-à-dire sur la logique de la majorité hutu. Certains, notamment au MDR, s'y laissent prendre dès l'été de 1992, en prétendant lancer une troisième voie entre le FPR et l'akazu, qui se révèle vite la création d'un axe entre une partie de l'opposition et le MRND, ce qu'on va appeler à partir de 1993 le courant *Hutu power*. Sans entrer ici dans les subtilités de la vie politique rwandaise de l'époque³¹, il faut bien se rappeler que le génocide a été rendu possible, de façon aussi efficace et à travers tout le pays, grâce à ce glissement d'une partie de l'opposition. En fait c'était la clef de l'avenir : ou bien une majorité démocratique plurielle était concrétisée, rendant possibles les alternances et assurant que le pouvoir n'était pas confisqué ethniquement ou régionalement, ou bien le corps électoral était verrouillé sur le clivage ethnique, avec majorité préétablie et carte blanche à l'intégrisme ethnique. Les adversaires des négociations d'Arusha voulaient précisément casser la possibilité de la première logique au profit de la seconde, plus confortable à leurs yeux. C'est pourquoi les promoteurs de la ligne *Hutu power* au sein du MDR portent une responsabilité équivalente à celle de l'akazu et du bloc MRND-CDR dans la logique qui conduisait au génocide, en lui offrant une sorte de légitimation idéologique.

Il faut enfin s'interroger sur les effets ambigus de l'action militaire du FPR en février 1993. Autant la pression qu'il exerçait a été utilisée par l'opposition intérieure en 1992 pour faire céder le pouvoir et débloquent la situation, avec l'espoir de voir se dégager une nouvelle majorité anti-MRND (où chacun comptait tirer son épingle du jeu), autant la reprise des hostilités en 1993 et le nouveau flot de déplacés venus du nord jusqu'aux abords de Kigali (plus d'un million de personnes au total) a facilité la montée de l'extrémisme et inquiété ou déstabilisé une partie notable de l'opposition

intérieure. Mais n'était-ce pas précisément l'objectif recherché par les organisateurs des pogromes entre août 1992 et janvier 1993 : rendre tout dialogue impossible, en particulier rendre impossible toute entente entre des Hutu et des Tutsi.

La logique du génocide était donc déjà en action. Elle exprime la tentation, portée par une aile radicale à plusieurs visages, de mobiliser toutes les frustrations, de nier toutes les contradictions, d'exploiter toutes les faiblesses de la société civile, autour de la mise en application d'une idée simple qui se trouvait être à l'état latent au coeur du régime depuis plus de trente ans : tout le malheur vient des Tutsi, donc la solution réside dans leur élimination.

- Les cautions internationales :

politiques
le "amis du Rwanda"

Le Rwanda était un véritable laboratoire des projets de développement, "le pays des mille coopérants", avec plus d'une cinquantaine de projets de développement rural en 1986 à base d'aide bi- ou multilatérale, avec 268 ONG en 1985. ^{3 ans 2/0000} 325 millions de dollars ^{l'aide internationale est l'ordre de 350M} avaient été alloués par les ^{de 1981 et 1991 à env. 250M de \$ entre 1987 et 1989 et 353M de \$ entre 1990 et 1993.} diverses coopérations entre 1963 et 1986. La recherche acharnée des aides a permis à la journaliste

Colette Braeckman d'écrire que "la première richesse du pays, c'est une pauvreté habilement exploitée". Nous avons déjà évoqué ce modèle ruraliste à façade apolitique qui séduit les experts et les ONG, bien accueillis par une élite hutu qui, du sommet à la base, prend figure de représentante naturelle de la paysannerie³². B. Paternostre de la Mairie, un ancien ami du président Kayibanda, pourtant assassiné en prison en 1976, écrit en 1985 (*A la source du Nil*) : "la grande modération des principaux leaders, leur option démocratique et l'engagement chrétien de leur politique, marquaient profondément le Rwanda nouveau". Le Land de Rhénanie-Palatinat, en Allemagne, qui a établi un partenariat avec le Rwanda depuis 1982 accueille le président Habyarimana en octobre 1987 et son bulletin "Ruanda Revue" de décembre suivant explique que ce pays voit se développer la démocratie de façon tout à fait satisfaisante. Le "groupe tiers-monde" d'une commune bretonne, en France (la commune de Quintin), explique la même année, à l'issue d'une mission de visite, que "la popularité du chef de l'État, l'efficacité de son gouvernement et la participation de la population contribuent à consolider peu à peu l'unité nationale et la politique de développement". Nous donnons ces citations pour rappeler à quel point ce régime était encensé et combien la déception a été grande, parfois jusqu'au point de ne pas reconnaître la réalité, notamment dans les milieux démocrates-chrétiens qui avaient tout particulièrement chéri ce régime.

"Peu à peu s'est évanouie l'admiration pour le régime de 'Habi' ", écrira le pasteur allemand Keiner à la fin de 1992 (*Frankfurter Rundschau*, 5.11.1992) : il explique combien ce régime, qui semblait frappé du sceau de l'honnêteté, de la modestie et du travail et si proche du peuple, s'est avéré être surtout une "dictature du développement". Mais peu ont reconnu de la sorte avoir été abusés par cette illusion parmi les innombrables partenaires de ce pays. Rappelant qu'on n'oserait plus parler aujourd'hui des "juifs aux doigts crochus", la journaliste belge Marie-France Cros faisait remarquer

de son côté en juin 1994 que les stéréotypes sur "le Tutsi fourbe et arrogant" étaient des expressions restées banales dans la presse européenne durant ces dernières décennies.

En fait beaucoup de projections ont contribué à aveugler les partenaires du Rwanda sur la nature du régime : Flamands contre Wallons pour les Belges, bourgeois de Sion contre paysans de la montagne pour Mgr Perraudin, populisme démo-chrétien, nouveau 1789 pour des socialistes français admirateurs néophytes du régime, imaginaire sud-américain et théologie de la révolution faisant des Hutu des équivalents des péons du Salvador, etc. Les rapports parlementaires belge et français sur la question rwandaise sont riches de considérations sur les errements ou les implications politico-militaires de ces deux États face à la dérive de plus en plus nette du régime Habyarimana. Nous voudrions insister quant à nous sur la complicité politique avec la thèse socio-raciale de la majorité naturelle à base ethniste, thèse à laquelle ont adhéré notamment d'abord la Démocratie chrétienne flamande et son antenne de l'Internationale démocrate chrétienne (I.D.C.) dont le secrétariat était basé à Bruxelles et d'autre part, plus récemment, les responsables politiques et militaires entourant le président Mitterrand en France entre 1990 et 1994.

En Belgique, l'Internationale démocrate chrétienne, en fait son secrétariat général, qui est, par les personnes et l'idéologie, très branché sur le Parti chrétien social flamand, travaille de façon obstinée jusque 1993 à soutenir la ligne du MRND et le président Habyarimana, même contre les vœux de la nouvelle opposition MDR, pourtant traditionnellement liée au courant démocrate chrétien. Des sociaux-chrétiens belges francophones s'en étonnent, en vain³³. Le secrétaire général André Louis promet au MRND, en 1991 un nouveau siège sur crédits de la fondation Adenauer. L'Office rwandais d'information est félicité par l'I.D.C. pour son travail le 5 mars 1992, au moment même où cet organe contribuait à inciter aux massacres dans le Bugesera. En avril suivant la même I.D.C. saluait en Habyarimana "l'initiateur de la démocratie". A l'opposition, il donc est inlassablement conseillé de collaborer avec le MRND pour lutter contre le FPR, toujours assimilé à un mouvement communiste. Dans une note du 7 août 1992, M. Alain de Brouwer, conseiller à l'I.D.C. pour ces questions, se félicite d'avoir enfin réussi à obtenir le ralliement du MDR à la ligne dite Parmehutu, "dans la tradition du grand mouvement populaire lancé par Grégoire Kayibanda". André Louis ne cesse en 1992 et 1993 de dénoncer les négociations d'Arusha dans les mêmes termes que ceux des extrémistes hutu et d'excuser les dérapages racistes du régime. Vu l'importance du miroir étranger, et en particulier du miroir belge, pour les acteurs rwandais, ces positions ont contribué de façon lourde à entretenir la bonne conscience du courant extrémiste au Rwanda.

Cependant l'opinion belge était pour le moins partagée et très vite (dès fin octobre 1990) les agissements du régime Habyarimana entraînent le départ du contingent militaire belge, alors que l'intervention militaire française se prolongera jusque décembre 1993. La France s'est trouvée impliquée non seulement par sa contribution à l'équipement, à l'entraînement et à l'encadrement des Forces armées rwandaises (des militaires français adoptant grades et uniformes rwandais), mais aussi, insidieusement, dans la propagande ethniste la plus radicale. Dès décembre 1990 *Kangura*

→ 91
accompagne la publication des "Dix commandements du Hutu" de la reproduction au verso de ce numéro du portrait du président Mitterrand accompagné du dicton "les vrais amis, tu les rencontres dans les difficultés". Or, comme le disait l'ancien ambassadeur Martre sur RFI en mars 1992, "la présence française conforte psycho-politiquement le régime en place". On pourrait citer aussi la réponse aimable envoyée le 1er septembre 1992 par M. Bruno Delaye, au nom du président Mitterrand, au leader de la CDR J.B. Barayagwiza, à la suite de l'envoi par ce dernier d'une pétition de remerciement à la France. Comment ne pas avoir écarté ce cadeau empoisonné ? Ce personnage sera encore reçu à Paris le 27 avril 1994, en plein génocide !

On se serait attendu, du côté français, à plus de sympathie au contraire, pour un jeu démocratique ouvert, détaché du communautarisme ethnique, dans la ligne de ce fameux jacobinisme parfois reproché à ce pays, ce que je préférerais appeler le sens de la citoyenneté. Or, à l'occasion des visites officielles du ministre français de la Coopération de l'époque, M. Marcel Debarge, en mai 1992 et surtout à la fin de février 1993, il en a été autrement. La presse française (*Le Monde* du 2 mars 1993, *Libération* du 4 mars) signale que le ministre a plaidé pour un "front commun" autour du président et que cela été suivi, 24 heures après son passage, par une réunion de divers partis à Kigali (y compris des groupes factices fabriqués par l'ancien parti unique) constituant ce "front commun" qu'il avait souhaité face au FPR. Gérard Prunier estime à juste titre que la logique de ce front était "un appel à la guerre raciale". Au même moment en France une propagande est développée pour souligner l'implication ougandaise dans le conflit et suggérer la menace anglo-saxonne sur la région. Quant au rapport de la commission d'enquête sur les violations des Droits de l'Homme en mars 1993, il est traité de manière évasive. Il est donc étonnant que la politique française en Afrique, émanant d'un gouvernement de gauche et plus généralement d'un pays qui tient aux valeurs républicaines de la nation et de la citoyenneté, ait pu s'aligner sur les thèses communautaristes de la démocratie chrétienne flamande.

Beaucoup serait à dire sur d'autres pays européens, américains ou africains, sur les grands médias internationaux (pas toujours clairvoyants), sur les grandes associations humanitaires (pas toujours claires sur la question du génocide) et aussi sur les instances des Nations Unies. Nous avons tenu à analyser surtout des positions influentes chez les deux partenaires étrangers sans doute les plus impliqués dans l'histoire contemporaine du Rwanda. La position d'arbitre du G.O.M.N. mis en place par l'OUA dans la période des armistices précédant les accords d'Arusha pourrait être réétudiée, ainsi que l'attitude de la communauté internationale à son égard. Nous ne pouvons tout développer ici.

Dans ce rapport nous avons tenu à éviter toute langue de bois, sans pour autant tomber dans les explications simplistes. Un événement d'une telle ampleur s'inscrit dans un contexte complexe où ont joué plusieurs types de facteurs, dont le poids est indéniable, mais aussi plusieurs niveaux de responsabilités, tant intérieures qu'extérieures, notamment pour la période décisive 1992-1994. Il serait évidemment dérisoire de rejeter la faute d'une entreprise d'extermination aussi massive et aussi

cohérente sur le péché des dizaines de milliers de tueurs qui se sont trouvés embarqués dans cette entreprise. Il serait aussi simpliste de réduire les culpabilités à un tout petit nombre de concepteurs diaboliques liés à un séraïl présidentiel. Certes il y a eu une chaîne de responsabilités collant le plus souvent à des hiérarchies en place, mais l'extermination des Tutsi repose aussi sur une vision raciste de la société rwandaise forgée de manière plus ancienne. Ceux qui ont repris cette propagande de manière consciente en sachant ce qu'elle pouvait entraîner, c'est-à-dire les leaders de la mouvance Hutu power issus de différents partis, portent une responsabilité aussi grave que l'akazu. Et que dire de l'aveuglement benoît ou complice d'un certain nombre de responsables étrangers qui se sont investis pour cette même perspective socio-raciale ? La réflexion sur ce passé récent peut aussi ouvrir les yeux sur l'Afrique de demain, car il s'agit de sortir définitivement de l'âge des regards ethnographiques pour aborder sérieusement les analyses sociales et politiques de ce continent, permettant d'y forger les voies d'une démocratisation concrète et d'y détecter les périls de nouveaux totalitarismes.

Jean-Pierre CHRÉTIEN
Historien
Directeur de recherche au CNRS
Laboratoire "Mutations africaines" de Paris 1

Références bibliographiques

ADELMAN H., SUHRKE A. et al., *Early warning and conflict management. Genocide in Rwanda*, Bergen, Chr. Michelsen Institute, 93p. et annexes.

African Rights (Rakiya OMAR et al.), *Rwanda : death, despair and defiance*, Londres, African Rights (11 Marshalsea road, SE1 1EP), rééd. 1995, 1201p.

AMSELLE J.L. & M'BOKOLO Elikia (éds.), *Au coeur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, 227p.

Assemblée nationale, *Rapport de la Mission parlementaire d'information sur le Rwanda*, Paris, 1998

Association rwandaise pour la défense des Droits de la personne et des libertés publiques, ADL, *Rapport sur les droits de l'homme au Rwanda, sept. 1991-sept. 1992*, Kigali, déc. 1992, 353p.

BERTRAND Jordane, *Le Mouvement démocratique républicain (MDR) pendant la période du "deuxième multipartisme" au Rwanda, de 1990 à 1994* (sous presse), Paris, 1998.

BEZY Fernand, *Rwanda. Bilan socio-économique d'un régime. 1962-1989*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études des pays en développement, Etudes et documents, janvier 1990, 58p.

BRAECKMAN Colette, *Rwanda. Histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, 343p.

CHRÉTIEN Jena-Pierre, "Les migrations du XXe siècle en Afrique orientale. Le cas de l'émigration des Banyarwanda et des Barundi vers l'Uganda" : Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *Les migrations internationales de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, CNRS, 1980, pp. 643-680.

CHRÉTIEN Jean-Pierre, GUICHAOUA André, LE JEUNE Gabriel, *La crise d'août 1988 au Burundi*, Cahiers du CRA n° 6, Paris, Afera-Karthala, 1989, 213p.

CHRÉTIEN Jean-Pierre, avec DUPAQUIER Jean-François, KABANDA Marcel, NGARAMBE Joseph, *Rwanda. Les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995, 308p.

- CHRÉTIEN Jean-Pierre, "Ethnicité et politique : les crises du Rwanda et du Burundi depuis l'indépendance", *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 181, 1996, pp. 111-124.996
- CHRÉTIEN Jean-Pierre, et GAHAMA Joseph, "Les options d'une indépendance sous tutelle au Rwanda et au Burundi : nationalismes ou révolutions internes", in C.R. AGERON & M. MICHEL (éds.), *L'ère des décolonisations. Actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Paris, Karthala, 1995, pp.222-238.M. MICHEL
- CHRETIEN Jean-Pierre, *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi, 1990-1997*, Paris, Karthala, 1997, 400p.
- Commission internationale d'enquête sur les violations des Droits de l'homme au Rwanda depuis le 1er octobre 1990 (FIDH, Paris ; Africa Watch, New York ; UIDH, Ouagadougou ; CIDPDD, Montréal), *Rapport final*, s.l., mars 1993, multigraphié, 123p.
- DHERTEFELT Marc, 1971, *Les clans du Rwanda ancien*, Tervuren, MRAC, 1971, 85p.
- DUPAQUIER Jean-François, *La justice internationale face au drame rwandais*, Paris, Karthala, 1996, 227p.
- FRANCHE Dominique, *Rwanda. Généalogie d'un génocide*, Paris, éd. Mille et une nuits, 1997, 96p.
- Genève-Afrique*, [Numéro spécial sur la région des grands lacs], Genève, septembre 1992, p. 9-140.
- GUICHAOUA André (dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Lille, USTL (diff. Karthala), 1995, 790p.
- GUICHAOUA André, *Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale, t. 1 : L'ordre paysan des hautes terres centrales du Burundi et du Rwanda*, Paris, L'Harmattan, 1989, 208p.
- HARROY Jean-Paul, *Rwanda. de la féodalité à la démocratie, 1955-1962*, Bruxelles, Hayez, 1984, 512p.
- IMBS François, BART François, BART Annie, "Le Rwanda : les données socio-géographiques", *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, n° 72/73, Paris, janv.-juin 1994, pp.246-269.
- KARAYENGA Théogène et KAGABO José, "Les réfugiés, de l'exil au retour armé" in *Temps modernes*, N° spécial "Les politiques de la haine", 1995, pp. 63-90.
- LEMARCHAND René, *Rwanda and Burundi*, New York, Praeger, 1970, 561p.
- LINDEN Ian, *Church and revolution in Rwanda*, Manchester Un. press, 1977, 304p.
- LOGIEST Guy, *Mission au Rwanda. Un Blanc dans la bagarre tutsi-hutu*, Bruxelles, Didier, 1988, 227p.
- MARYSSE S., DE HERDT T., NDAYAMBAJE E., *Rwanda. Appauvrissement et ajustement structurel*, Bruxelles-Paris, Cédaf- L'Harmattan, 1994, 86p.
- NEWBURY Catharine, *The cohesion of oppression. Clientship and ethnicity in Rwanda, 1860-1960*, New York, Columbia Un. pres, 1988, 322p.
- NKUNDABAGENZI Fidèle, *Rwanda politique, 1958-1960*, Bruxelles, CRISP, 1962, 422p.
- NKURIKIYIMFURA Jean-Népomucène, *Le gros bétail et la société rwandaise. Évolution historique, des XIIIe/XIVe siècles à 1958*, Paris, L'Harmattan, 1994, 315p.
- POINCARÉ Nicolas, *Rwanda. Gabriel Maindron. Un prêtre dans la tragédie*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1995, 128p.
- PRUNIER Gérard, *The Rwanda crisis. History of a genocide*, Londres, Hurst, 1995, 389p., trad. fr. : *Rwanda, 1959-1996*, Paris, Dagorno, 1997, 514p.
- PRUNIER Gérard, "Éléments pour une histoire du FPR.", *Politique africaine*, octobre 1993, pp. 121-138.
- REYNTJENS Filip, *L'Afrique des grands lacs en crise. Rwanda, Burundi : 1988-1994*, Paris, Karthala, juin 1994, 326p.

- REYNTJENS Filip, *Rwanda. Trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, Bruxelles-Paris, Cédaf-Harmattan, 1995, 151p.
- SAUR Léon, *Influences parallèles. L'Internationale démocrate chrétienne au Rwanda*, Bruxelles, Luc Pire, 1998, 222p.
- Sénat de Belgique, *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda*, Bruxelles, 1997, 735p. + annexes
- US Committee for refugees (Cath. WATSON), *Exile from Rwanda : background to an invasion*, Washington, fév. 1991, 20p.
- UWIZEYIMANA Laurien, "L'équilibre ethnique et régional dans l'emploi", *Dialogue*, mai-juin 1991, pp. 15-31.
- VERDIER Raymond, DECAUX Emmanuel, CHRETIEN J.P. (éds.), *Rwanda. Un génocide du XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1995, 262p.
- VERSCHAVE François-Xavier, *Complicité de génocide ? la politique de la France au Rwanda*, Paris, La Découverte, octobre 1994, 178p.
- VIDAL Claudine, "Économie de la société féodale rwandaise", *Cahiers d'études africaines*, 1974, 1, pp. 52-74.
- VIDAL Claudine et LE PAPE Marc (éds.), "Les politiques de la haine. Rwanda, Burundi, 1994-1995", N° spécial des *Temps modernes*, juillet-août 1995, 315p.
- VIDAL Claudine, *Sociologie des passions. Rwanda, Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1991, 181p.
- WILLAME Jean-Claude, *Aux sources de l'hécatombe rwandaise*, Bruxelles, Cédaf, 1995, 174p.

¹ *The Economist*, 27.8.1988, à propos d'une crise précédente au Burundi.

² *Paris-Match*, avril 1994.

³ Voir les articles de John Sutton et David Schoenbrun, *Journal of African History*, 1993, n°1.

⁴ C. Vidal (1974). C. Newbury, J.N. Nkurikiyimfura.

⁵ J.-L. Amselle et E. M'bokolo, J.P. Chrétien (1997), C. Vidal (1991), D. Franche.

⁶ J.-P. Harroy.

⁷ Lucie Bragard, "Vers l'indépendance du Ruanda-Urundi. Les problèmes essentiels", *Dossiers de l'A.S.C.*, oct. 1959

⁸ F. Nkundabagenzi (1962), R. Lemarchand (1970), I. Linden (1977) J.P. Chrétien et J. Gahama (1995)

⁹ J.P. Chrétien (1996), C. Vidal (in Amselle et M'bokolo)

¹⁰ *Le Monde*, 6.2.1994.

¹¹ Anastase MAKUZA, "Agression suicide des terroristes tutsi", Bruxelles, 26.2.1964, multigraphié, 8 p.

¹² M. Vuillemin, paru dans *Le Monde* du 4 février 1964.

¹³ Luc de HEUSCH, "Massacres collectifs au Rwanda ?", *Synthèses*, n° 221, Bruxelles, octobre 1964, pp. 418-426.

¹⁴ *Ingingo z'ingenzi mu mateka y'u Rwanda*, "Principes fondamentaux de l'histoire du Rwanda".

¹⁵ F. Imbs, J.-F. Bart et A. Bart (1994)

¹⁶ J.C. Willame (1995), pp. 130-131.

¹⁷ F. Bézy (1990)

¹⁸ Thèse de S. Marysse, et al. (1994). Les auteurs sont très impliqués avec l'ancien régime. Voir aussi J. Maton, *Développement économique et social au Rwanda entre 1980 et 1993. Le dixième décile en face de l'apocalypse*, Gand, novembre 1994.

¹⁹ *African Rights* (1994)

x
